

## AVIS AUX USAGERS

### Création de marquages au sol complémentaires

Bonjour,

En complément des travaux réalisés récemment, notamment par la pose de glissières de sécurité sur le Quai du Courreau et la création d'une aire de stationnement sur le terre-plein à chaluts, **des marquages au sol complémentaires de ces zones seront réalisés les lundi 19 et mardi 20 septembre par l'entreprise SIGNATURE.**

Les trois zones concernées, matérialisées en rouge sur le plan ci-après, sont :

- **Bord à quai en haut des pontons flottants**  
→ Création d'une ligne jaune indiquant les nouveaux espaces de stockage.
- **Stationnements des véhicules légers devant le bâtiment d'assistance à la pêche** (coté cale de mise à l'eau)  
→ Création de places de stationnement en épi.
- **Stationnements des poids lourds devant le bâtiment d'assistance à la pêche** (coté terre-plein à chaluts)  
→ Création de places de stationnement plus longues et en bataille.

**Ces travaux, prévus sur les journées des lundi 19 et mardi 20/09, seront dépendants des conditions météorologiques et pourront être décalés si nécessaire jusqu'au vendredi 23/09.**

Nous vous demandons de **ne pas stationner sur ces trois zones dès le lundi 19 septembre 2022** et de n'y revenir que lorsque les marquages au sol auront été totalement réalisés.

Nous vous prions de nous excuser pour la gêne temporaire occasionnée.

Vous remerciant de votre compréhension,

La Direction du Port



